

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport,
Mention « Activités du rugby à XV ».

« RNCP 41750 »

« Sous réserve d'habilitation de la DRAJES AURA »

DOSSIER A RENVoyer OU A DEPOSER AU PLUS TARD LE 24/08/2026 À :

Antenne administrative

IMPA by HP FORMATION

2 Avenue du Grand Tissage 38300, BOURGOIN-JALLIEU

⚠ Tout dossier incomplet sera classé sans suite. Les candidats seront sélectionnés sur dossier et entretien individuel ⚠

- **Nombre de places ouvertes :** 20 places
- **Tarifs 2026-2027 :**
 - En contrat d'apprentissage et de professionnalisation la formation est prise en charge par les OPCO
 - En financement individuel personnel : 6072€ (11,50 €/h)
 - En financement aidé ou CPF : 6072€ (11,50 €/h)
- **Rythme :** 2 jours en formation et 3 jours en entreprise
- **Dates prévisionnelles de session de formation :** du 28/09/2026 au 02/07/2027
- **Dates d'inscriptions :** du 09/02/2026 au 24/08/2026



Pour toute question relative à l'entrée en formation merci de contacter :
Farah MATHIEU par téléphone au **06 33 43 71 14** ou par mail farah.mathieu@hp-formation.fr

Cadre réservé à IMPA by HP FORMATION

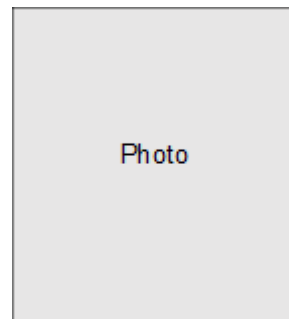
Date de réception du dossier : __ / __ / ____

Recevabilité du dossier : ☐ oui ☐ non

Parcours individualisé : ☐ oui ☐ non

(Si oui précisez) :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DU CANDIDAT



Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance :/...../.....

Age :

Lieu de naissance (ville et département) :

Nationalité :

Sexe : ☐ masculin ☐ féminin

RQTH : ☐ oui ☐ non

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Numéro de téléphone :

Permis B : ☐ oui ☐ non

Véhiculé(e) : ☐ oui ☐ non



Si mineur :

Je soussigné(e), Mme / Mr.....

ou responsable légal de la personne mineure,,

candidat(e) au BPJEPS spécialité « Éducateur Sportif » mention « Activités du rugby à XV » certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à, le

Signature représentant légal :

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF
MENTION ACTIVITÉS DU RUGBY À XV

PARCOURS

Dernière classe fréquentée :

Nom de l'établissement : Année :

Diplôme obtenu le plus élevé :

Votre situation avant l'entrée en formation :

☐ Scolaire ☐ Étudiant ☐ Contrat apprentissage ☐ Contrat professionnalisation ☐ Contrat aidé

☐ Salarié ☐ Stagiaire ☐ Service national/civique ☐ Demandeur d'emploi

☐ Autre (préciser) :

ACCOMPAGNEMENT EN COURS

Êtes-vous suivi par :

☐ POLE EMPLOI

☐ MISSION LOCALE

☐ REFERENT RQTH

Depuis quelle date :

N° d'identifiant :

Agence :

Nom du conseiller :

Numéro de téléphone :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE CENTRE

☐ Site internet ☐ CIO ☐ France Travail ☐ Mission locale ☐ Salon/Forum ☐ Connaissances

☐ Autre (veuillez préciser) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom - Prénom : Lien avec le candidat :

Numéro de téléphone :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)certifie exacts les renseignements communiqués
Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation, que les
renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et sollicite mon
inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation du BPJEPS Educateur Sportif mention Activités du
rugby à XV.

« Toute fraude, fausse déclaration, usurpation d'identité ou usage de faux document est passible de sanctions pénales, conformément aux articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du Code pénal. »

Fait à , le Signature :

EXIGENCES PRÉALABLES A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir 17 ans ½ minimum
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'encadrement des Activités du rugby à XV, datant de moins d'1 an
- Être titulaire du PSC (Prévention et Secours Citoyen) ou équivalent
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables administratifs (TEP) suivant :

[Des dispenses aux exigences préalables à l'entrée en formation sont mentionnées en Annexe III](#)

[« Dispenses et équivalences » du décret du diplôme.](#)

- Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive au moyen d'une attestation délivrée par le responsable de la structure dans laquelle l'activité a été exercée (attestation ci-après)

Et/ou

- Justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures au moyen d'une attestation délivrée par le ou les responsable(s) de la ou des structure(s) dans la(es)quelle(s) l'expérience a été acquise (attestation ci-après).

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production des attestations sus mentionnées.

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC CE DOSSIER

- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Une photo d'identité
- ☐ Les photocopies des diplômes obtenus
- ☐ Photocopie de l'attestation de réussite d'un diplôme des premiers secours (PSC1, SST)
- ☐ Attestation de réussite aux TEP si vous les avez déjà validés
- ☐ Certificat médical complété, signé et tamponné (modèle en annexe)
Pour les personnes en situation de handicap*, l'avis d'un médecin agréé par les FF handisport ou de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
[Démarches d'aménagement d'épreuves pour les candidats en situation de handicap | Académie de Lyon \(ac-lyon.fr\)](#)
Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec notre référente handicap au 06 33 43 71 14 ou par email : farah.mathieu@hp-formation.fr
- ☐ Bulletin numéro 3 du casier judiciaire (la demande se fait en ligne : [Demande d'extrait de casier judiciaire \(bulletin n°3\) | Service-public.fr](#))
- ☐ Attestation de droits à l'assurance maladie
- ☐ Attestation de recensement (pour les moins de 25 ans)
- ☐ Attestation de participation à la Journée défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF
MENTION ACTIVITÉS DU RUGBY À XV

FINANCEMENT ENVISAGE DE LA FORMATION

- ☐ Contrat alternant (apprentissage / professionnalisation)
Employeur potentiel ☐ oui ☐ non (si oui précisez) :
- ☐ Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)
- ☐ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ☐ Congé de Transition Professionnel (CTP)
- ☐ L'Aide Individuelle à la Formation (AIF)
- ☐ Autre (précisez) :

CERTIFICAT DE NON-CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE ET A L'ENCADREMENT DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT



Pour être valable à l'inscription, ce certificat doit être daté de moins d'1 an à l'entrée en formation.

Je soussigné(e),

Docteur en médecine, certifie avoir examiné :

☐ Mme ☐ Mr :

Né(e) le

Et avoir constaté ce jour, l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la pratique et

l'encadrement des :

- Activités du rugby à XV

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en main propre.

Fait le

À

Signature et cachet du Médecin

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF
MENTION ACTIVITÉS DU RUGBY À XV

ATTESTATION DE PRATIQUE DU RUGBY À XV

Je soussigné(e), Mme/Mr

Agissant en qualité de responsable pour le compte de la structure

.....

Adresse de la structure :

.....

Atteste que Mme/Mr

Né(e) le/...../..... A

Domicilié(e) à

A pratiqué le rugby à XV en compétition pendant Saison(s) sportive(s).

Fait à

Le/...../.....

Signature et tampon de la structure

ATTESTATION D'ANIMATION DU RUGBY À XV*

Je soussigné(e), Mme/Mr

Agissant en qualité de responsable pour le compte de la structure

.....

Adresse de la structure :

.....

Atteste que Mme/Mr

Né(e) le/...../..... A

Domicilié(e) à

Est intervenu(e) en tant que :

☐ Salariée(e)

☐ Bénévole

Du au

A raison de heures

En qualité de

Fait à

Le/...../.....

Signature et tampon de la structure

*Une expérience de 80 heures minimum est requise.

DISPENSES ET ALLEGEMENTS

Les dispenses aux tests techniques à l'entrée en formation sont précisées en [Annexe III de l'arrêté du 12 juin 2025](#), relatif à la mention « activités du rugby à XV ».

De plus, toute personne détenant une certification listée dans ce tableau est dispensée des exigences préalables à l'entrée en formation, des exigences préalables à la mise en situation professionnelle, des modalités d'épreuves certificatives, et/ou bénéficie d'allègements et de blocs de compétences.

	EPEF visés à l'article 4	EPMS visés à l'article 5	BC3
Sportif de haut niveau en rugby inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 212-2 du code du sport	a) et b) uniquement		
Le joueur ou la joueuse professionnel (le) ayant évolué dans les cinq dernières années précédant l'entrée en formation et pendant au minimum trois saisons sportives, au sein des deux plus hauts niveaux de compétition en France ou à l'étranger (1)	a) et b) uniquement		
BPJEPS spécialité « activités sports collectifs » mention « rugby à XV » - RNCP4521 assorti du brevet fédéral découverte initiation ou développement ou perfectionnement ou optimisation délivré par la FFR (*) à XV	X (*)	X	X
UC (*) 3 ou 4 du BPJEPS (*) spécialité « éducateur sportif » mention « rugby à XV » - RNCP36249	X	X	Allègement (*)
UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité activités sports collectifs mention « rugby à XV » - RNCP4521 assorti du brevet fédéral perfectionnement ou optimisation délivré par la FFR à XV	X	X	Allègement
UC 3 et 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « rugby à XV » - RNCP36249	X	X	X
CQP (*) technicien sportif de rugby à XV - RNCP39118 et justifier d'une expérience d'encadrement sportif du rugby à XV de deux saisons sportives lors des cinq dernières années	X	X	Allègement
CQP moniteur de rugby à XV - RNCP13881 et justifier d'une expérience d'encadrement sportif du rugby à XV de deux saisons sportives lors des cinq dernières années	X	X	Allègement
Brevet fédéral perfectionnement ou optimisation délivré par la Fédération française de rugby à XV et justifier d'une expérience d'encadrement sportif du rugby à XV de deux saisons sportives lors des cinq dernières années	X	X	
Brevet fédéral découverte initiation ou développement délivré par la Fédération française de rugby à XV et justifier d'une expérience d'encadrement sportif du rugby à XV de deux saisons sportives lors des cinq dernières années	X	X	